

Quand les acteurs du territoire
et ses citoyens s'expriment...

... sur la transition énergétique

**Contribution collective et citoyenne
dans le cadre du débat national**

Ce livret-restitution a été élaboré sur la base d'échanges et de propos
recueillis lors du cycle participatif organisé d'avril à juin 2013
par Mulhouse Alsace Agglomération



Préambule

Ceci est le recueil des idées et recommandations des participants à cette réflexion collective et participative.

Mulhouse Alsace Agglomération a, dès le lancement de son Plan Climat, souhaité donner une large place à la concertation avec les acteurs du territoire. L'existence depuis 2007 d'un Conseil participatif du plan climat composé d'habitants, élus, institutionnels, représentants d'associations ou d'entreprises en est un témoignage.

Forte de son expérience l'agglomération a saisi l'opportunité du débat national sur la transition énergétique et organisé un **cycle de concertation et de participation citoyenne sur ce thème.**

Ce livret illustre la diversité des propositions faites dans ce cadre, organisées autour de 4 thèmes :

• CONSOMMATION DURABLE ET GESTION DES DECHETS



• MOBILITE ET TRANSPORTS



• SOBRIETE ET EFFICACITE ENERGETIQUE DE L'HABITAT



• AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ENERGIE



Les propositions présentées ici ont été inégalement débattues et sont, de ce fait, plus ou moins détaillées.

S'agissant d'une concertation citoyenne destinée à intégrer un débat national, les enjeux n'ont pas toujours été examinés au regard d'un territoire spécifique et ne prennent pas nécessairement en compte l'existant.

Le contenu de cette contribution n'a en aucun cas été modifié suite aux échanges. La collectivité a été organisatrice à l'échelle locale du débat national.

Certaines recommandations pourront inspirer les futures actions du Plan Climat de l'agglomération mulhousienne.

Une version plus détaillée de la contribution du territoire de m2A est consultable sur le site internet du Débat national, rubrique Le débat/Les cahiers de participation :

www.transition-energetique.gouv.fr

Introduction et méthodologie

Qu'est-ce que la « transition énergétique » ?

Cette expression désigne le développement progressif d'un modèle énergétique articulé autour des notions :

- ▶ de sobriété* : lutter contre les consommations superflues
- ▶ d'efficacité* : favoriser la performance énergétique de nos bâtiments
- ▶ de développement des énergies renouvelables*

Quels sont les enjeux du débat national lancé à ce sujet ?

Afin d'envisager des moyens d'engager la France dans la transition énergétique, le gouvernement a souhaité lancer en novembre 2012 un débat national. De mars à juin 2013, la concertation s'est donc organisée, dans les différents territoires, autour de 4 axes de réflexion :

- Comment aller vers l'**efficacité énergétique** et la **sobriété** ?
Quels moyens pour réduire nos factures d'énergie ?
- Quelle trajectoire pour atteindre le **mix énergétique*** en 2025 ?
Quels types de scénarios possibles ?
Quel **bouquet énergétique*** pour la France ?
- Quels choix en matière d'**énergies renouvelables** et de nouvelles technologies de l'énergie et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?
- Quels coûts, quels bénéfices et quel financement de la transition énergétique ?

Pour plus d'informations : www.transition-energetique.gouv.fr

De cette concertation doit découler un **projet de loi de programmation sur l'énergie** qui sera débattu par le Parlement en 2014.

*Consultez les mots clés de l'énergie à la fin de ce livret

Comment la concertation a-t-elle été construite sur le territoire ?

La concertation organisée au niveau local a été structurée autour d'une réflexion évolutive, partant de l'analyse des usages jusqu'à la formulation de recommandations :

Échanges et réflexions sur les usages quotidiens de chacun. Identification de comportements et pratiques vertueux.

Avril-juin 2013 :

Mise à disposition d'une « boîte à idées » virtuelle pour la transition énergétique.

6 avril 2013 :

Journée de sensibilisation sur l'énergie organisée dans le cadre de la semaine du développement durable. « **Mur d'expression** » installé place de la Réunion à Mulhouse.

29 avril 2013 :

World café** destiné à échanger sur les idées recueillies et à les compléter.

Formulation de recommandations ayant pour objectif de favoriser la généralisation de ces comportements vertueux et la transition énergétique.

15 mai 2013 :

Conseil Participatif selon une adaptation de la méthode participative du **forum ouvert****, dédié à la rédaction de propositions complémentaires et de recommandations concrètes pour la transition à partir des contributions du 6 et du 29 avril.

Juin 2013 :

Rédaction et transmission de la contribution du territoire à la Région Alsace.

**Le world-café et le forum ouvert sont des méthodes participatives visant un partage convivial et l'émergence d'idées

Quelles sont les perspectives à venir ?

Cette contribution a été élaborée en vue d'être intégrée à la synthèse alsacienne du débat national sur la transition énergétique. Les propositions reprises en partie dans cette synthèse seront signalées par le pictogramme suivant : 

L'ensemble des synthèses régionales doit ensuite servir de socle de réflexion en vue de l'élaboration de la future loi de programmation sur l'énergie.

Consulter la synthèse alsacienne du débat national :

www.energievie.info/medias/agenda-evenements/dnte/projet-de-synthese-dnte-vv.pdf

Comment s'organise ce livret ?

Ce livret a pour vocation de porter à connaissance :

- **les idées-clés** exprimées par les participants aux ateliers participatifs
- **les recommandations associées**

Celles-ci alimenteront les réflexions du territoire sur le thème de la transition énergétique, au travers du Conseil participatif du plan climat.

Consommation durable et gestion des déchets

Les idées et recommandations formulées

Accentuer la sensibilisation du grand public, des scolaires et des entreprises aux enjeux d'une consommation et d'une gestion durables des déchets : diffusion de guides de consommation, éducation au tri, développement du compostage dans les cantines, formations au jardinage au naturel... 

- ▶ **Créer de nouveaux axes d'enseignement** dans les programmes scolaires
- ▶ **Créer un observatoire des déchets** pour communiquer sur leurs impacts, informer les entreprises de leurs responsabilités et favoriser le partage d'expériences entre territoires

Mettre en réseau les acteurs du territoire pour favoriser l'émergence de projets innovants et la création d'emplois non délocalisables dans les filières de valorisation des déchets

- ▶ **Créer des annuaires ou guides** à destination des particuliers et des entreprises qui répertorient les structures de traitement et de valorisation des déchets

Encourager le développement de la consommation saisonnière et de proximité par l'accès des producteurs à la ressource foncière (baux en nature, réutilisation de friches...), la multiplication des points de distribution, l'agriculture urbaine et les circuits courts, labels, subventions... 

- ▶ Imposer un quota minimum de **produits locaux dans la restauration collective**

Lutter contre le gaspillage d'eau et d'aliments : développement de solutions de récupération d'eau innovantes et/ou mutualisées, travail sur les dates limites de consommation, le compostage...

- ▶ **Encourager financièrement la mise en place de récupérateurs d'eaux grises** (résiduelles, savonneuses) et pluviales, dans toute nouvelle construction et **équiper de réducteurs de débit d'eau** les installations qui dépendent des collectivités
- ▶ **Légiférer sur la progressivité de la facture d'eau** pour toutes les catégories d'usagers



Le petit +

L'ADEME soutient les territoires dans la mise en place de Programmes Locaux de Prévention (PLP) des déchets. M2A s'est engagée en 2013 dans un PLP visant à réduire à la source les déchets produits de 7%. Cela équivaut, sur le territoire, à une réduction de 24 kg par habitant et par an.

Lutter contre l'obsolescence programmée via les dispositifs universels, les filières de réparations et la recherche et développement 

- ▶ **Sanctionner le procédé d'obsolescence programmée** pour optimiser la durée de vie des produits : encourager/obliger les fabricants à allonger les durées de garantie, à fournir les pièces détachées et à indiquer la durée de vie effective des produits

Améliorer la collecte des déchets par l'optimisation des systèmes de tri, la facturation incitative...

- ▶ **Mettre en place sur l'ensemble des territoires le tri sélectif**, incluant les déchets biodégradables, et la **collecte en porte à porte**
- ▶ Réaliser des diagnostics pour **construire des scénarios d'usage intelligent des déchets** à l'échelle d'un territoire donné

Réduire les déchets à la source : travailler sur le réemploi, recyclage, réparation, produits sans emballages ou en vrac, deuxième vie des objets...

ZOOM

- ▶ « **Les circuits courts** » constituent un circuit d'approvisionnement comprenant zéro ou un intermédiaire entre le producteur et les consommateurs, indépendamment de la distance géographique.
- ▶ L'« **obsolescence programmée** » dénonce selon l'ADEME un procédé par lequel un bien verrait sa durée de vie volontairement réduite dès sa conception.
- ▶ **L'énergie grise** correspond à toutes les énergies utilisées au cours du cycle de vie d'un objet (extraction et transformation des matières premières, transport, utilisation).... Le réemploi ou la réparation permettent de conserver cette énergie.

Mobilité et transports

Les idées et recommandations formulées

Renforcer la sensibilisation aux enjeux et bénéfices d'une mobilité durable : mise en place de comparateurs de coûts et d'espaces de conseils en mobilité dédiés aux différentes catégories d'usagers 

- ▶ Mettre en place un site internet national de comparaison des coûts et du bilan carbone moyen des différents modes de transport
- ▶ Encourager le développement d'espaces de conseil en mobilités dans les communes de plus de 100 000 habitants

Réduire l'usage de la voiture dans la vie quotidienne : incitations au changement des habitudes de déplacements (domicile/travail, école, commerces...) 

- ▶ Redéfinir la carte scolaire en fonction des distances domicile-école et supprimer les ramassages scolaires à moins de x kms de l'établissement concerné
- ▶ Dédier des locaux communs pour la réception des livraisons à domicile d'achats et de commandes groupées : à l'échelle d'un immeuble, d'un lotissement, d'un quartier

Encourager l'inter-modalité par la mise en cohérence des différents modes de transports (tram, train, vélo, autopartage) 

- ▶ Systématiser la possibilité de transporter les vélos dans les TER, les bus et trams et établir des abonnements multimodaux

Développer les systèmes de vélos/voitures partagés

- ▶ Mettre en place des Plans de déplacements d'entreprises (PDE) à une échelle donnée (zone d'activités, quartiers) et renforcer l'exemplarité des collectivités
- ▶ Généraliser la mutualisation des parcs (vélos/voitures/petits utilitaires) pour les déplacements professionnels et favoriser l'auto-partage et le covoiturage : avantages de stationnement (prix et localisation), création de places réservées lors de la construction de zones d'habitation,...

Le petit

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) a pour objectif de définir l'organisation des transports à l'échelle de notre agglomération. Le PDU qui doit intégrer dans ses orientations les objectifs du Plan Climat en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre sera prochainement adopté pour la période 2014-2025.



Inciter à l'utilisation de modes de déplacements doux (optimisation des aménagements et infrastructures) **ou alternatifs à la voiture traditionnelle** (incitations financières pour favoriser l'usage des transports collectifs/voitures électriques...). Augmentation de la contrainte à la voiture (péages urbains, journées sans voitures, limitations de la vitesse...) en prenant le temps de la réflexion sur le partage des espaces. 💡

- ▶ **Faire respecter la réglementation** (dispositions du code de la route, obligations d'aménagements cyclables ou piétons de la voirie...)
- ▶ **Inciter les communes à anticiper la planification d'aménagements dédiés aux mobilités douces** (pistes cyclables, parkings ou voies sécurisées...) via le Code de l'urbanisme ou la possibilité d'une récupération de la TVA. Affecter des fonds aux réalisations jugées prioritaires. Prévoir des aides financières de prise en charge d'abonnements, aides à l'achat ou entretien
- ▶ **Mettre à disposition davantage de plateformes de recharge pour les voitures électriques** et permettre les expérimentations
- ▶ **Taxer le kérosène des avions, inciter les déplacements en train** (renforcer la transparence des prix, valoriser les déplacements en TER moins chers)

ZOOM

- ▶ **L'auto-partage** ou les vélos en libre-service comme Vélocité sont des exemples de ce que l'on appelle l'économie de fonctionnalité ou économie de service. Elle consiste à substituer à l'achat d'un bien la location d'un service, ce qui encourage les concepteurs à produire des objets résistants et limite la consommation de ressources.
- ▶ **Le concept d'inter-modalité** traduit l'utilisation complémentaire de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement.
- ▶ **Les « modes doux »** constituent l'ensemble des modes de déplacements non motorisés et non polluants : la marche à pied, le vélo, le roller...

Sobriété et efficacité énergétique de l'habitat

Les idées et recommandations formulées

Sensibiliser davantage les citoyens aux enjeux, usages et comportements associés à la sobriété et l'efficacité énergétique : actions pédagogiques auprès des enfants, diffusion de packs énergie, création de labels... 

- ▶ Démocratiser l'accès à l'information : création de points conseils mobiles dans les commerces, communes, écoles ou lors de manifestations
- ▶ Instaurer un système de prime ou label pour les structures/collectivités sobres en termes de consommation d'énergie (bâtiments, éclairage public, enseignes lumineuses) et des calendriers des performances à atteindre

Rendre les consommations d'énergie plus visibles/lisibles pour encourager l'adoption de comportements sobres via l'accès au suivi détaillé de ses consommations notamment. 

- ▶ Financer la mise en place de compteurs individuels
- ▶ Fournir un bilan des consommations du locataire ou propriétaire occupant pour lui indiquer sa performance et accompagner les factures de valeurs de référence pour une meilleure compréhension
- ▶ Prévoir un affichage des consommations estimées en € et en kWh à la vente d'un produit

Inciter à l'allègement des consommations d'énergie des logements et des équipements domestiques : limitation des consommations des appareils en fonction et en veille, tarification progressive... 

- ▶ Lutter contre les consommations excessives des équipements domestiques : généralisation des dispositifs d'arrêts des veilles sur les appareils domestiques, incitation à l'acquisition de coupe-veilles...
- ▶ Mettre en place une tarification progressive des consommations d'énergie

Former les usagers à une utilisation optimale de l'énergie dans leur logement : création de systèmes de régulation des consommations par les usagers, formations, aides financières...

- ▶ Simplifier les systèmes de régulations des équipements de chauffage permettant aux occupants d'adapter leurs consommations à leurs besoins réels
- ▶ Créer un système de passeports pour habiter un logement BBC (bâtiment basse consommation)



Le petit +

Consultez les modalités des programmes « Habiter mieux » et « Je rénove BBC » sur www.mulhouse-alsace.fr/renovation-thermique pour obtenir des aides financières et techniques pour la rénovation de votre logement.

Favoriser la mutualisation des équipements et espaces fonctionnels : limitation de l'usage des équipements les plus énergivores, mutualisation du petit équipement etc... 

- ▶ **Équiper les logements neufs de locaux mutualisés** : buanderie avec zone d'étendage du linge etc.
- ▶ **Mutualiser les équipements à usage occasionnel** chez un concierge avec un système de réservation : appareil à raclette, crêpière, tondeuse, etc...

Massifier les rénovations thermiques des bâtiments : optimisation de la qualité et du coût des prestations de rénovation, planification et incitations financières 

- ▶ **Lutter contre la précarité énergétique** en incitant les propriétaires à investir dans des travaux de performance énergétique : éco-taxes, réductions d'impôts etc...
- ▶ **Réglementer et défiscaliser la constitution de provisions pour la réhabilitation de patrimoine** pour les propriétaires occupants ou bailleurs et dans les copropriétés.
- ▶ **Diversifier les financements pour massifier les rénovations** (TIPP, prêt à taux 0%, société de tiers financement, certificat d'économie d'énergie...)
- ▶ **Instaurer un diagnostic énergétique approfondi des logements à rénover**, comprenant une **feuille de route des travaux** et une fourchette de prix
- ▶ **Mutualiser les diagnostics** sur des bâtiments identiques (quartiers...)
- ▶ **Réglementer le contrôle des devis et le suivi des rénovations** par un organisme certifié.
- ▶ **Établir des aides financières proportionnelles à l'efficacité énergétique attendue** pour chaque action et prioriser (rénovations des murs et toitures...)
- ▶ **Développer les filières de production d'isolants naturels**

ZOOM

- ▶ **La précarité énergétique** consiste, selon l'INSEE, à la situation d'un ménage qui rencontre des difficultés à se fournir en énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires.
- ▶ La plupart de nos appareils électriques continuent à consommer de l'électricité aussi longtemps qu'ils restent branchés. Cette **veille** représente une consommation non négligeable et souvent inutile (affichage de l'heure, voyant lumineux...).
- ▶ **L'isolation** des bâtiments : une isolation performante d'un bâtiment peut réduire sa consommation d'énergie d'au moins 60%.

Aménagement du territoire, consommation et production d'énergie

Les idées et recommandations formulées

Identifier les potentiels des territoires en matière d'énergies renouvelables et encourager leur production : diagnostic des ressources énergétiques, planification, incitations financières 

- ▶ **Réaliser une planification de la production d'énergies renouvelables et prévoir des déclinaisons locales** (plans locaux)
- ▶ **Développer les réseaux énergie-bois** en établissant un maillage du territoire et encourager la **bio méthanisation**
- ▶ **Engager des études d'installation de solaire thermique** sur tout projet neuf ou de rénovation
- ▶ **Garantir une stabilité des prix du photovoltaïque et valoriser les surfaces existantes à l'installation de panneaux :** toitures, parkings
- ▶ **Instaurer un tarif spécifique pour favoriser le développement du petit hydraulique**
- ▶ **Renforcer et flécher les subventions des collectivités et de l'État** aux énergies renouvelables et les adapter aux spécificités des territoires
- ▶ **Développer des moyens de production de chaleur mutualisés**, concentrer les aides sur la production de chaleur de masse

Organiser une gouvernance décentralisée de la production et de la consommation d'énergie : modèles coopératifs, réalisation de schémas de production d'énergie, circuits courts de production et de consommation... 

- ▶ **Encourager la mise en place de modèles coopératifs et participatifs de développement des énergies renouvelables**, cofinancés par des citoyens
- ▶ **Mettre en place des schémas de production d'énergie locaux** (diagnostic, plan d'actions...)

Promouvoir une approche systémique de la gestion de l'énergie : état des lieux des flux d'énergie entrants/sortants et des besoins pour les mutualiser, accompagnement et mise en réseau des acteurs 

- ▶ **Accompagner le développement d'une économie circulaire, mutualiser et optimiser les flux de matière, de déchets et d'énergie** à différentes échelles : zones d'activités, clusters, pôles de coopération (sensibilisation des acteurs, mise en place de filières de valorisation, recyclage...)



Le petit +

Un Schéma Régional Climat Air Energie décline par région les objectifs fixés en matière de climat, qualité de l'air et énergie au regard des potentiels identifiés pour chaque région. Le SRCAE Alsacien est consultable sur www.alsace.developpement-durable.gouv.fr

Construire un urbanisme durable et réfléchi dans toutes ses dimensions : habitat, mobilité, agriculture, consommation, etc... 

- ▶ **Densifier les centres-villes** afin de restreindre l'étalement urbain (favoriser les commerces de proximité, densifier autour des axes de transport, privilégier le collectif et la construction en hauteur...) tout en organisant un accompagnement pédagogique des populations

Mettre en place des espaces partagés 

- ▶ **Mutualiser les locaux, créer des espaces collaboratifs partagés** (salles de réunion ou de visioconférences en libre accès dans les zones d'activités, quartiers...) et encourager le télétravail (création de centres de télétravail...)

Développer la nature en ville

- ▶ **Sauvegarder et développer les espaces naturels dans les villes et en périphérie** : corridors écologiques, agriculture urbaine

Réfléchir à un éclairage public intelligent : sobre en énergie, efficient, respectueux de la biodiversité. 

- ▶ **Prévoir des plans de renouvellement des sources lumineuses énergivores avec des dispositifs « basse consommation »** : enseignes, commerces
- ▶ **Demander la réduction ou l'arrêt ponctuel de l'éclairage public, expérimenter des systèmes d'éclairage intelligents**

ZOOM

- ▶ **L'économie circulaire** ou l'écologie industrielle : elle prône une approche synergique des activités. Elle intègre à la fois la finitude des ressources et le besoin de diminuer les impacts environnementaux des activités, tout en stimulant le tissu économique d'un territoire.
- ▶ **Les « incroyables comestibles »** est un mouvement citoyen qui vise le développement du lien social par la culture locale des fruits et légumes et le partage des récoltes, afin de rendre les territoires auto-suffisants pour leur alimentation
- ▶ **La bio méthanisation** est un processus biologique de dégradation de la matière organique, en l'absence d'oxygène, permettant la production de biogaz.

Les mots clés de l'énergie

La **sobriété énergétique** nous invite à interroger nos besoins pour agir par nos comportements sur nos usages de l'énergie, afin de prioriser les besoins et les services énergétiques essentiels.

L'**efficacité énergétique** exprime le rapport entre le service énergétique produit par un appareil et ce qu'il absorbe comme énergie pour fonctionner. À qualité de service identique pour l'utilisateur, l'efficacité énergétique augmente quand l'appareil consomme moins d'énergie pour fonctionner.

Les **énergies renouvelables** constituent des sources d'énergie dont la production n'entraîne pas l'extinction des ressources initiales et qui nous parviennent en un flux continu ou intermittent.

Le **mix** ou **bouquet énergétique** qualifie la répartition des différentes sources d'énergies primaires (formes d'énergies disponibles dans la nature avant toute transformation), consommées pour la production des différents types d'énergies qu'une société utilise.

Liens et sources pour approfondir la thématique

- ▶ Site du Schéma Régional Climat Air Energie pour l'Alsace :
www.alsace.developpement-durable.gouv.fr
- ▶ Site du Débat National sur la Transition Énergétique, pour retrouver l'ensemble des contributions et consulter des ressources documentaires :
www.transition-energetique.gouv.fr
- ▶ Site de l'Ademe, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie :
www.ademe.fr
- ▶ Découvrir le scénario de transition énergétique négaWatt :
www.negawatt.org

Retour en images sur le cycle participatif





Tous nos remerciements vont aux participants de ce cycle participatif, pour leur application, leur inventivité, leur enthousiasme et leur assiduité sans lesquels ce riche recueil de contributions ne serait pas.

Vous aussi, vous souhaitez participer ? Intégrez le Conseil participatif !

Le Conseil participatif plan climat de m2A est une **instance de débat citoyenne** engagée dans la construction de projets en faveur du développement durable et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire.

Pour en devenir membre ou être informé des prochains rendez-vous, contactez le service développement durable au 03 89 33 79 85 ou par mail : elsa.duret@mulhouse-alsace.fr.

Pour plus d'informations sur les actions menées dans l'agglomération, consultez le site www.mulhouse-alsace.fr, rubrique développement durable.

